



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



Christophe Tribet

LABORATOIRE CPCV, UMR 8228

Section 13 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A1

Actuellement Directeur de Recherche au Laboratoire Chimie Physique Chimie du Vivant, UMR 8228, et agent CNRS depuis 1993, je me porte candidat pour siéger en section 13 avec le sentiment de devoir servir la diversité et la pluridisciplinarité dans notre communauté des polymères et de la matière molle. Depuis mon recrutement, j'ai pu exercer le métier en travaillant en collaboration étroite avec des laboratoires de biologie, notamment à l'IBPC. J'ai ainsi réalisé l'exceptionnel mérite de la section tout particulièrement ouverte à une interdisciplinarité en prise avec des questions, et des recrutements, impliquant biologie, physique et chimie.

Je suis un chimiste, formé à la physico-chimie des tensio-actifs et des polymères. Mes recherches expérimentales sont centrées sur l'étude et le contrôle d'associations non-covalentes entre macromolécules artificielles et protéines ou assemblages lipidiques. Ajuster ces associations trouve des applications en pharmacie et en biologie, pour la stabilisation d'anticorps thérapeutiques, la dispersion de protéines membranaires intégrales. Les moduler via un stimulus comme la lumière ou une réaction bio-orthogonale, intermédiaire du déclenchement d'une perturbations, nous a permis de contrôler la perméabilisation membranaire ou l'adhésion sur cellules vivantes.

En ayant travaillé plus de 15 ans à l'ESPCI (UMR 7615) et animé des projets de recherche avec quelques entreprises et start-up, je crois être sensibilisé et pouvoir défendre les spécificités d'une évaluation des activités scientifiques mêlant questions académiques avec une perspective d'application. Toutefois, si le soutien à la recherche par projets nous oblige à identifier et motiver des étapes de court terme, il n'est pas moins essentiel de préserver les conditions favorisant l'expression de questionnements ambitieux, car fondamentaux et s'inscrivant sur le long terme. Je porterai une attention particulière aux démarches s'inscrivant dans une temporalité longue, encore heureusement envisageable au sein de nos institutions, sans fascination envers les injonctions au marketing de soi.

L'accueil, le soutien et l'enrichissement intellectuel dont j'ai bénéficié au sein de la communauté polymère et matière molle me confortent dans cette conviction que l'environnement humain autant que scientifique, le respect d'une évaluation collégiale, par les pairs plutôt qu'une application myope de prérogatives et politiques institutionnelles, donnent les clés d'une réussite professionnelle. C'est dans cet esprit que j'appelle aussi à soutenir les candidats du SNCS, Émilie SECRET et Lucien Roach.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège B1 de la section 13

Emilie SECRET, PHENIX UMR 8234

Lucien ROACH, ENS Lyon UMR 5182

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-ttes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

